

Gestes éco-citoyen

Chaque citoyen peut contribuer, au développement durable et à la protection de l'environnement en adoptant quelques gestes simples et éco-responsables.



Plusieurs gestes du quotidien peuvent permettre de [réduire significativement sa consommation d'énergie](#). On peut par exemple réduire la température du chauffage, privilégier les douches aux bains, éteindre les appareils au lieu de les laisser en veille, ou encore utiliser les programmes "eco" des électroménagers qui en sont équipés. Pour agir plus fortement, il est possible d'opter pour un [chauffage plus écologique](#), notamment le chauffage au bois ou par géothermie. L'énergie solaire peut aussi être bénéfique, comme avec un [chauffe-eau solaire](#), qui utilise des capteurs pour chauffer le réservoir d'eau sanitaire.

Les déchets

- Préférez les articles en vrac ou à la coupe, aux produits sur-emballés.
- Récupérez les déchets alimentaires et procurez-vous un composteur qui fera de ces déchets, du compost pour fertiliser votre jardin. Le syndicat TRI-OR propose des composteurs de jardin de 400 litres pour un tarif de 29.22 €, n'hésitez pas à contacter le syndicat au 01.34.70.05.60 ou par mail à info@tri-or.fr pour obtenir plus de renseignement. En appartement, vous pouvez acquérir un lombricomposteur (vers qui mangent tous les déchets alimentaires et les régénèrent en un lombricompost d'excellente qualité pour les jardinières).
- Et surtout, veillez à trier soigneusement tous vos déchets.

Dans l'habitat

- 80% de la consommation énergétique de la maison est liée au chauffage et à l'eau chaude. Evitez de chauffer au-delà de 19°C, chaque degré en dessous de cette limite permet une économie de chauffage de 7%.
- Entretenez régulièrement votre chaudière ou votre chauffe-eau, vous réaliserez une économie de 15 à 20 %. Limitez la température du ballon d'eau chaude à 50 ou 60°C au lieu de 80°.

À la cuisine

- Ne placez pas votre réfrigérateur ou congélateur près d'une source de chaleur. Ne pas pousser inutilement le thermostat : 1°C de moins = 5% de consommation d'énergie en plus. Dégivrez régulièrement : 5 cm de glace multiplient par 3 la consommation d'électricité.
- Lorsque vous cuisinez, posez un simple couvercle qui permet de diviser par 4 l'énergie nécessaire.
- Pour réchauffer un plat, préférez le four micro-ondes, il consomme 5 fois moins d'énergie qu'un four classique.
- Malgré un coût plus onéreux à l'achat, la plaque à induction est plus économe.

Au jardin

- Récupérez les eaux pluviales pour de multiples usages (arrosage, lavage de voiture, etc.), vous réaliserez dans le même temps des économies d'eau.
- Privilégiez les insecticides biologiques. Renseignez-vous sur la nocivité de certains insectes car des plantes répulsives suffisent à éloigner certains insectes indésirables. Evitez les désherbants chimiques.

L'eau

- Evitez de la laisser couler inutilement et vérifiez régulièrement l'état des robinetteries pour éviter toute fuite.
- Equipez vos robinets de mitigeurs et aérateurs qui limitent significativement la consommation.
- Installez un système de chasse d'eau à deux débits. Réduction d'environ 15 litres par jour pour un foyer de 2

personnes.

- Une douche rapide permet de consommer entre 25 et 100 litres d'eau au lieu de 250 litres environ pour un bain.

L'électricité

- L'éclairage représente en général 10% de la facture d'électricité. Les ampoules à basse consommation d'énergie génèrent jusqu'à 80% d'économie.
- Eteignez vos appareils électroménagers plutôt que les laisser en veille.